

Réf: Dossier N° 052873

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE MEDICAL DE TRAUMATOLOGIE ET D'ORTHOPEDIE » en abrégé « CMTO »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 55, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 28/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL DE

TRAUMATOLOGIE ET D'ORTHOPEDIE » en abrégé « CMTO »

Objet : L'EXPLOITATION D'UN CENTRE MEDICAL, LA TRAUMATOLOGIE, L'ORTHOPEDIE, CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE, LES SOINS MEDICAUX, CHIRURGICAUX, LA PEDIATRIE, LA KINESITHERAPIE, LA REEDUCATION, LA RADIOLOGIE, LA MEDECINE EN GENERAL, L'IMPORTATION, L'EXPORTATION DE MATERIELS BIOMEDICAUX, ET TOUTES LES ACTIVITES S'Y RAPPORTANT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 55, Ilot 5

Dirigeant(s) : M DAO AMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06818 du 08/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33612/GTCA/RC/2021 du 08/11/2021

